DOSSIER DE PRESSE

La Ville de Perpignan vous souhaite une Bonne Rentrée



Freepik.com - impression : atelier reprographie.

mairie-perpignan.fr

PERPIGNAN
LA RAYONNANTE

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

Nombre d'écoles maternelles et élémentaires municipales : 61 écoles.
REP / REP+**:** **23** écoles maternelles/ **20** écoles élémentaires.
HORS REP **:** **9** écoles maternelles/ **9** écoles élémentaires.
Total: **32** écoles maternelles/ **29** écoles élémentaires.

Effets de la politique de dédoublement de classes sur les écoles publiques de Perpignan à la rentrée 2022/2023 :

- Grandes Sections Maternelles : **31 classes**
- CP : **67 classes.**
- CE1 : **63.5 classes.**

Effectifs scolaires : 9.748 enfants.
En maternelle : **3.561 inscrits**.
En élémentaire : **6.187 inscrits**.

Restauration scolaire :
Nombre d'inscriptions prévisionnelles pour l'année 2022/2023 : **5194 enfants**
En maternelle : 1846 inscriptions
En élémentaire : 3348 inscriptions

Nombre moyen journalier *(Base : janvier 2022)* de repas servis : **61.689 repas**
Dont 20.941 en maternelle et 40.748 en élémentaire

Nombre estimatif annuel de repas servis *(Base : année 2021/2022* : **529.369 repas**
Dont 182.104 en maternelle et 347.265 en élémentaire

Accueil périscolaire (matin/soir) :
Nombre prévisionnel d'inscrits pour l'année 2022/2023 (au regard des inscriptions réalisées) : 4000 enfants, dont 1500 en maternelle et 2500 en élémentaire.

Moyens financiers attribués par la Ville
Budget Fonctionnement Caisse des Ecoles : Subvention de la Ville de Perpignan de 1 080 000 € pour l'année 2022.
Budget d'acquisition du mobilier scolaire (renouvellement) : 50 000 €.



ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Validation du principe d'utilisation de l'Espace Numérique de Travail Académique (Abonnement pris en charge par la Ville –Direction du Numérique).

Accord donné pour relier toutes les écoles à un réseau très haut débit.
Les écoles élémentaires ont une couverture wifi. Les écoles maternelles non encore reliées au WIFI vont être équipées au dernier trimestre 2022.

Les écoles élémentaires sont équipées :
- d'**1 ordinateur** de direction équipé avec Microsoft office et d'**1 ordinateur** pour les écoles qui ont un secrétariat.
- d'**1 TBI** et d'**1 ordinateur** portable dans chaque classe hormis dans les classes dédoublées qui vont être équipées sur 2 années scolaires à compter du dernier trimestre 2022 . Une aide financière a été sollicitée auprès des services de l'Etat.
- D'une ou plusieurs classes mobiles de **12** à **16 tablettes** en fonction du nombre d'inscrits dans l'école et si l'école est en réseau REP ou REP+.

Les écoles maternelles sont équipées :
- d'**1 ordinateur** de direction équipé avec Microsoft office.
- d'**1 ordinateur** de fond de classe en cours de renouvellement.

Au total, la Ville fourni
- 62 Vidéos-projecteurs pour TBI renouvelés.
- 90 Portables TBI renouvelés.
- 144 tablettes soit 12 classes mobiles.

@ @ @ @ @

POINT TRAVAUX

Les services techniques ont mis à profit la période estivale pour améliorer le cadre d'accueil des enfants.

- Rénovation des façades du groupe scolaire Fénelon. Cout des travaux : 82 000 €
- Installation d'un préau en panneaux photovoltaïques à l'école maternelle Simon Boussiron. Ces travaux s'achèveront pendant les vacances d'automne. Montant estimatif : 97 000 €
- Installation de panneaux afin d'améliorer l'acoustique à la maternelle Condorcet : 26 300 €
- Remplacement des menuiseries à la maternelle Jean Jaurès : 64 000€
- Rénovation du bardage bois de la façade de la restauration scolaire de Jean Jaurès : 12 600 €.



UN SUCCÈS POUR LES PETITS DÉJEUNERS A L'ÉCOLE !

Cette année scolaire va permettre d'amplifier le dispositif des Petits déjeuners à l'école. L'opération, menée en partenariat avec le SYM Pyrénées-Méditerranée et l'Education Nationale, a commencé en novembre 2021, avec 7 écoles pour un total de 993 élèves.
Composés de sucres lents, type pain, pain de mie, barres de céréales de produits laitiers et un fruit frais ou une compote, les petits déjeuners ont été servis deux fois par semaine, et ont permis de sensibiliser les enfants à l'importance de la nutrition. Les enfants prennent le petit déjeuner le matin un peu avant la classe. Les familles sont sensibilisées pour reproduire à la maison les équilibres nutritionnels favorisant une bonne croissance des enfants. Le bilan est largement positif, ce petit temps de convivialité permet de bien commencer la journée, les enfants sont plus calmes et concentrés.
Il a donc été décidé d'augmenter le nombre d'écoles bénéficiaires. 7 nouvelles écoles s'intègrent au dispositif, soit 1300 enfants de plus.

LES COURS D'ÉCOLE OASIS

La Mairie lance un programme de « désimperméabilisation », de végétalisation et d'amélioration des usages de ses cours d'écoles. Ce programme s'inscrit dans le Plan des transitions énergétique et écologique. Les cours réaménagées devront permettre d'améliorer le bien-être et l'épanouissement des enfants et de participer à leur éducation à l'environnement.

Le programme Cours Oasis jouera également un rôle dans l'amélioration du fonctionnement du grand cycle de l'eau par l'infiltration des eaux de pluie vers les nappes. Il permettra la création d'îlots de fraîcheur, un retour de la biodiversité en milieu urbain et la création d'espaces verts à portée de main des enfants. Les épisodes caniculaires, de plus en plus précoces, pénalisent les conditions d'apprentissage. L'aménagement des cours peut concourir à leur rafraîchissement. L'opération 2023-2026 se concentre sur 3 groupes scolaires, (Arrels élémentaire et Romain Rolland, Hélène Boucher, Simon Boussiron) et leurs plateaux sportifs.

L'enjeu de l'eau devient de plus en plus prégnant. La compréhension de ces enjeux locaux et notre capacité à agir dessus est fondamentale, surtout pour les générations futures de citoyens que sont les enfants. Créer un espace pour mieux vivre, reconnecter les écoles à un environnement naturel et intégrer le cycle de l'eau dans un contexte global et local/urbain sont les ambitions proposées par cette démarche.

VIGILANCE FACE À LA SITUATION SANITAIRE

L'ensemble des services de la Ville reste vigilant sur l'évolution sanitaire. Depuis deux ans, les protocoles sanitaires élaborés par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ont été appliqués afin de garantir, à tous les enfants, les conditions les plus favorables aux apprentissages dans un souci de continuité du service public de l'éducation. La Mairie appliquera les mesures sanitaires qui seront édictées par le Ministère, avant la rentrée.
Lors de la précédente année scolaire, la Ville a dépensé 76 500€ de produits d'hygiène et 12 600 € en produits de désinfection. Durant toute l'année scolaire, une deuxième désinfection des surfaces de contact a été réalisée entre midi et deux. En fonction des directives et de l'évolution épidémique, l'ensemble du personnel travaillant dans les écoles sera également équipé en masques.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Le développement des mini stages tout au long de l'année a généré une augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs. En s'appuyant sur les financements de la Caisse des Ecoles mais aussi de la Cité éducative, des mini stages thématiques ont pu être organisés cet été et certaines thématiques seront proposées les mercredis. Depuis le début des mini stages en octobre 2021, 37 intervenants sont intervenus auprès des enfants des 22 ALSH maternels et primaires ouverts les mercredis, et durant les vacances avec des animations de qualité autour de thématiques telles que le sport, la culture, la magie, le yoga, le dessin, le jeu etc.



CHARTE DE L'AIDE AUX LEÇONS

Après les effets positifs de l'action SOS Soutien scolaire, et dans le but d'insuffler une nouvelle dynamique dans l'aide aux devoirs déjà proposée dans les structures de loisirs périscolaire la Ville déclinera dès les prochains mois – novembre 2022- une Charte de l'Aide aux leçons permettant de systématiser des temps d'accompagnement scolaire sur les temps du soir dans toutes les écoles élémentaires publiques de la Ville.

Cette charte, en construction avec le DRE (Dispositif de Réussite Educative) permettra de clarifier le dispositif et son fonctionnement.
La Ville, par ce biais, réaffirme ainsi son ambition mis en exergue dans la 5ème orientation du plan de mandat (PROMOUVOIR LA REUSSITE EDUCATIVE en faveur du bien-être et de l'épanouissement des enfants et de la jeunesse) et fait de l'aide aux devoirs un enjeu de réussite éducative.



CONTACT PRESSE :
Johanna HALIMI-CLAVERIE, chargée de communication
04 68 66 32 72 ● 06 84 28 20 06
halimi.johanna@mairie-perpignan.com